

Conseil d'école du 20 novembre 2017

Présents :

Parents : Mme Thébault, Mme Hamon, Mme Le Dren, Mme Rault, Mme Amal, Mme Cojan et Mme Nobé

Représentants de la mairie : Mme Daoulas et M. Hermant

Enseignants : M. Debroise, Mme Alno, Mme Darras, Mme Malville, M. Simon, Mme Bohanne, Mme Guénégo, M. Boutrouille, Mme Come

Excusés :

M Nizan (IEN), Mme Le Tual, M. Le Quellec, Mme Toxé, Mme Come et Mme Lavaud

1. **remerciement aux nouveaux parents élus : trois parents ont été tirés au sort pour compléter la liste.**
2. **Choix d'un secrétaire : Mme Guénégo**
3. **lecture de l'ordre du jour**
 - règlement du conseil d'école : éventuelles propositions de modifications et vote
 - règlement de l'école : lecture du nouveau règlement départemental et vote
 - Bilan de rentrée
 - projet d'école et actions pédagogiques pour l'année (intervenants, sorties, projet ...)
 - PPMS : présentation
 - Questions diverses
4. **Vote du règlement du Conseil d'école**
 - Lecture du règlement
Mme Bohanne déclare ne pas avoir eu de retour écrit.
 - vote à l'unanimité
5. **Vote du règlement intérieur de l'école**
 - Lecture du nouveau règlement départemental, beaucoup plus long que celui des autres années, ce qui explique pourquoi il ne sera pas photocopié. Il sera mis à disposition des familles sur le site de l'école. Les parents devront signer un mot dans le cahier de liaison de leur enfant pour signaler qu'ils en ont bien pris connaissance.
 - Une question est soulevée par un représentant des parents qui s'étonne du fait que l'école organise des ventes de gâteaux le mercredi matin alors que dans le règlement il est stipulé que les ventes régulières ne sont pas autorisées. Mme Bohanne explique que cette interdiction ne concerne que les ventes qui font concurrence à un professionnel, ce qui n'est pas le cas ici.
 - vote à l'unanimité

6. Bilan de rentrée

- ouverture d'une 8ème classe → remerciement à la mairie et aux services techniques pour nous avoir aidés rapidement à installer la nouvelle classe, sachant qu'il y avait également une ouverture en maternelle.
- 193 élèves cette année

CP : 24 élèves (Mme Malville)

CP/CE1 : 7+16 = 23 élèves (Mme Guénégo)

CE1 : 26 élèves (Mme Darras)

CE2 : 25 élèves (M. Simon)

CE2/CM1 : 14+8 élèves : 22 (Mme Alno puis Mme Le Tual à compter de mercredi sur un mi-temps complété par Mme Alno)

CM1 : 24 élèves (Mme Goasdoué qui est en arrêt et remplacé par M. Boutrouille)

CM1/CM2 : 6+18 élèves : 24 (M. Debroise et M. Le Quellec le mardi)

CM2 : 25 élèves puis 26 après les vacances de Noël (Mme Bohanne et Mme Toxé les mardis et mercredis sauf 6)

Présence de 3 A.V.S. pour aider 8 élèves en situation de handicap.

Mme Daoulas informe le conseil d'école que de nouvelles livraisons d'immeubles sont attendues courant novembre et que donc les effectifs de classe risquent d'augmenter ce qui est déjà constaté en maternelle.

Mme Daoulas précise aussi qu'un VPI (vidéoprojecteur) sera installé dans la nouvelle classe dans les prochaines semaines.

7. Actions et sorties pédagogiques en lien avec le projet d'école

🏠 Le Projet de l'année est en lien avec le projet d'école (axe citoyeneté) : Voyage autour du monde : Ce projet est le même que celui de la maternelle, ce qui favorise une cohésion d'équipe.

- Le principe : une période = travail sur 1 continent (P1 : Europe, P2 : Afrique, P3 : Asie, P4 : Océanie, P5 : Amérique). Chaque classe travaille sur le continent selon différentes entrées (littérature, géographie, musique, art, EMC, cuisine ...)
- Nous remercions le chef cuisinier qui propose à chaque période un menu en lien avec le continent étudié par les élèves. D'ailleurs un mot a été donné aux familles pour leur rappeler de bien s'inscrire.
- La musique/avec l'appui de l'école de musique de la Flume : Stéphane, notre Musicien Intervenant intervient dans chaque classe 45 minutes par semaine :
CP et CP/CE1 : Afrique CE1 et CE2 : Océanie , CE2/CM1 et CM1 : Asie
CM1/CM2 et CM2 : Amérique ; Il propose aux élèves un travail d'écoute, de chants et de danses autour du continent → un spectacle aura lieu en fin d'année.

Parcours culturel :

🎬 École et cinéma : 7 classes sur 8 participent

- Visionnage de 3 films dans l'année avec en classe exploitation (Nous allons au cinéma de Montfort)
- 1er film (fin novembre) : courts métrages « En sortant de l'école ». Ce sont des petits films réalisés par des étudiants qui mettent en scène des poèmes. Les élèves du cycle 3 iront lundi 27 novembre et ceux du cycle 2 mardi 28 novembre.
- 2eme film : Le jardinier qui voulait être roi (cycle 2) et Max et les Maximonstres (cycle 3)
- 3ème film : Le dirigeable volé (cycles 2 et 3)

🎨 Projet Beaux Arts pour les classes de CP/CE1, CE1 et CE2. Dates et thèmes non fixés. Tous les ans, l'école a accès à 3 animations gratuites proposées par le musée des beaux arts. Ce sera probablement en fin d'année.

📖 Médiathèque municipale : 2 temps par classe au lieu de 3 les années précédentes ; Une nouvelle responsable est arrivée à la rentrée. Le contact s'est très bien passé.

- 1 accueil par classe fait par les bibliothécaires : présentation médiathèque, travail autour d'un auteur ou illustrateur. L'équipe enseignante est ravie car cela n'était pas fait les années passées.
- 1 accueil avec Fiorinda (intervenante extérieure qui fait une lecture oralisée de plusieurs livres) pour une lecture et un emprunt
- Sac médiathèque dans plusieurs classes . Chaque classe a une carte d'emprunt et l'élève responsable va choisir pour sa classe 5 livres qu'il exposera aux autres ensuite.
- Les enseignants tiennent à remercier la médiathèque qui a préparé pour cette période, une valise sur le thème de l'Afrique (60 livres environ).

Parcours Citoyenneté :

- L'Élection de 2 délégués de classe a eu lieu avant les vacances de la Toussaint : 2 délégués (fille et garçon) ont été élus par classe. Une première réunion a déjà eu lieu avec les délégués. L'ordre du jour était de réfléchir à comment améliorer la récréation. Les délégués devront faire un compte rendu aux autres élèves des différentes décisions prises lors de ce conseil des délégués qui a eu lieu la semaine dernière (tournoi de foot, coin calme avec jeux de société facile à mettre en place, livres, coin toupies à la place des billes). Les élèves ont eu plein d'idées, il y a donc eu vote. Un bilan sera fait à la fin de la période.

- **Projet Voyage autour du monde** : tolérance et découverte de différents façons de vivre, de différentes cultures → faire participer les parents à travers la cuisine, des exposés ...
- **CMJ** : Mme Daoulas est intervenue dans les classes du CE2 au CM2 pour expliquer son rôle et les élections à venir. Ce fut très intéressant car les élèves ont pu faire un parallèle avec les élections des délégués qui ont lieu au sein de chaque classe. Quelques enfants se sont déjà proposés comme candidat pour participer au CMJ et ont déposé leur candidature et leur programme en mairie.
- **Projet jardin** :

Suite à notre demande de fin d'année, un « grand » jardin a été créé par les services techniques en début d'année. Merci à eux !

■ objectifs :

- planter des fruits et légumes en respectant les saisons, jardiner au naturel
- créer des rencontres entre :
 - élèves de différentes classes et niveaux
 - élèves et services techniques : animation autour de l'hôtel à insectes pour toutes les classes et création dans certaines classes (l'agent reviendra pour aider à finaliser les créations). Les élèves étaient ravis
- travailler sur l'environnement durable : mise en place d'un récupérateur d'eau et d'un composteur (travail avec la cantine). En effet les élèves ont réalisé qu'utiliser l'eau du robinet pour arroser le jardin n'était pas très écologique...
- Ainsi une demande a été faite auprès de l'association la feuille d'Érable pour avoir une animation dans chacune des classes. On est en attente de leur disponibilité.

Sport :

- Lors de la réunion de rentrée des directeurs, il a été expliqué qu'à partir de cette année scolaire, seul le cycle 3 (CM1 et CM2) pourrait bénéficier de projet avec un intervenant extérieur avec un maximum de 2 interventions dans l'année
- **Piscine de Montfort** : les CP et CP/CE1 iront à la piscine du 10 janvier au 21 mars tous les mercredis matin. Pour l'instant les besoins en parents avec agrément et en parents pour aider à l'habillage ne sont pas vraiment couverts. Seuls 2 parents se sont proposés à passer l'agrément → difficile de compter sur eux chaque semaine → un rappel auprès de toutes les familles de l'école va être refait dans les cahiers afin d'inciter les parents à accompagner. Cette activité est entièrement financée par la mairie. L'objectif de ces séances est de familiariser les enfants à la fréquentation d'un milieu aquatique et non l'apprentissage de la nage.

🎬 **Judo** : Les CE2/CM1, CM1, CM1/CM2 et CM2 ont eu 3 séances.

🎬 **Golf** : la classe de CM1/CM2 y va actuellement, la classe de CM2 y a été en première période. Cette activité est aussi entièrement prise en charge par la municipalité. Pas de séances de découverte prévues pour les CM1 cette année

Mais un constat sur le manque de parents pour accompagner est à noter. Un mot ouvert à toutes les familles de l'école sera fait également.

🎬 M. Hermant propose aussi de diffuser un article dans l'Hermitage Hebdo pour trouver des accompagnateurs aux différentes activités de l'école et palier au manque de parents

🎬 **Différentes structures nous ont contactés :**

- **Rugby** : comme l'an passé en fin d'année normalement mais ce sera uniquement pour le cycle 3
- **Le Handball** par le biais de l'association de Saint Gilles s'est aussi proposé pour intervenir auprès des élèves de l'école sur le temps scolaire.

Cependant certaines classes ont déjà bénéficié de 2 interventions sportives, l'équipe enseignante s'interroge et trouve dommage de ne pas pouvoir bénéficier des opportunités qui s'offrent à eux.

Journée du sport : la classe de CM2 a organisée une matinée sportive (athlétisme) à la classe de CP. Les CP ont en échange préparé le goûter. Les classes de CE2 et CE2/CM1 ont découvert un nouveau sport : le Tchoukball.

🎬 **Tout l'office court** : participation moyenne (40%) ! Une coupe a été gagnée. Une cérémonie a été organisée et un diplôme et une médaille ont été remis à chaque enfant. Cet événement est fédérateur, bonne ambiance ! Les enseignants sont un peu déçus par le peu de participation. Cela s'explique par le fait que c'était loin (Le Verger) et que cela se passait un samedi matin (en effet beaucoup d'enfants ont d'autres activités sportives ce jour là. Une demande a été faite auprès de tout l'office court pour organiser cette course sur le temps scolaire mais elle a été refusée)

Pourtant cette année un car a été proposé à chaque école pour emmener les enfants mais les enseignants ont refusé car ils auraient été responsables de chacun des enfants et ne le souhaitaient pas. De plus un constat a été effectué dans d'autres écoles qui montre que malgré la mise à disposition de car, le nombre de participants n'a pas augmenté cette année.

Voyage de fin d'année CM1/CM2 : les classes concernées sont celles de Mme Bohanne et M. Debroise.

🎬 Il aura lieu du 12 au 15 juin

🎬 A Saint Germain sur Ay (50)

🎬 Ce sera l'occasion d'étudier la 2^{de} Guerre Mondiale et de profiter de la plage par le biais de la pêche à pied (réalisation d'aquarium), du land-art, du char à voile...

■ Le coût maximum sera de 160 euros

■ De nombreuses actions ont été et seront mises en place afin de faire baisser ce coût (braderie + vente de gâteaux...)

Mme Bohanne et M. Debroise tiennent à remercier les nombreuses personnes qui ont participé à la braderie. Un bénéfice de 140 € a été réalisé, ce qui permettra de diminuer le coût du voyage.

Mme Bohanne rappelle que les familles en difficulté peuvent aussi être aidées par le CCAS de l'Hermitage, les comités d'entreprise et par les PEP (organisme avec lequel les 2 classes partent) et donc qu'elles ne doivent pas hésiter à la rencontrer pour en discuter.

Des parents ont été sollicités pour accompagner tout au long de ce voyage. Mais Mme Bohanne précise que ces accompagnateurs doivent être obligatoirement titulaire de l'AFPS ou PSC1 valide.

Marché de Noël : il aura lieu le vendredi 15 décembre. Mme Daoulas est d'accord pour que soit utilisé le préau de l'école maternelle à cette occasion. Mme Bohanne remercie la mairie.

8.Sécurité des écoles PPMS (Plan particulier de mise en sécurité)

Comme tous les ans, mise à jour du PPMS c'est à dire des différents protocoles à mettre en place selon 2 cas :

- Une mise à l'abri si l'accident est d'origine naturelle (tempête, inondation, ...) ou technologique (nuage toxique) → déclenché par le préfet (sirène particulière)
- Un confinement si il y a une intrusion, ou un attentat
- cette année nouveauté car 2 dossiers différents sont à compléter :

3 exercices obligatoires sont à faire en plus des 3 exercices incendie.

Un exercice intrusion confinement a été fait le lundi 16/10. Bilan : pas de signal sonore possible donc SMS sur portable (ce qui sous entend que les enseignants doivent garder leur téléphone à portée de main). Certains élèves ont eu des difficultés pour respecter les règles (tenir 3 minutes en silence), d'où la nécessité de le refaire ultérieurement. Les enseignants ont pris le temps d'expliquer aux enfants la nécessité de ces exercices en évitant de leur faire peur.

Il est à noter que le signal sonore est différent selon le type d'exercice (incendie ou technologique ou intrusion ...). De plus l'année dernière le signal intrusion devait être silencieux mais cette année il devra être fort de manière à être dissuasif, ce qui implique de réfléchir à une autre solution que le SMS sur portable.

Les autres exercices auront lieu dans le reste de l'année scolaire.

9. Questions diverses :

- Peut-on envisager de réduire le délai d'inscriptions et de désinscription au portail famille ?

Le délai de 3 semaines est maintenu car une réunion pour expliquer le fonctionnement du portail a eu lieu en mars 2017 et seules 30 familles sur les 3 écoles se sont déplacées. De plus le portail famille a été ouvert au mois de mai et malgré cela peu de familles se sont inscrites. Mme Daoulas ajoute que la mairie a fait suffisamment de communication.

Au mois de janvier-février, après une analyse de l'utilisation du portail par les familles, la mairie prendra peut être une décision pour réduire à 15 jours les inscriptions au lieu de 3 semaines.

Mme Bohanne demande que les fiches-cantine soient améliorées car jusqu'à présent il est impossible d'y rajouter des noms d'élèves. Mme Daoulas fera une demande auprès de la municipalité afin de budgétiser cette simplification des fiches-cantine

- Où en est la réflexion de la mairie concernant la semaine de 4 jours ?

Mme Daoulas informe le conseil que la municipalité à l'heure actuelle est favorable au maintien des 4 jours et demi pour la bonne raison que son personnel serait perdant financièrement (perte d'heures supplémentaires).

Elle précise aussi que le résultat du dépouillement du questionnaire à destination des parents sera une piste de réflexion aussi pour la municipalité

De plus Mme Daoulas ajoute que la municipalité va se réunir avec les communes aux alentours, sachant déjà que quelques communes autour de l'Hermitage ont pris leur décision de passer à 4 jours car les TAP leur coûtent trop cher.

Mme Daoulas insiste sur le fait qu'aucune décision n'a été prise et que la mairie tiendra compte de tous ces facteurs. Elle précise aussi que le PEDT sera aussi consulté avant le 15 janvier et que la décision finale aura lieu en mairie le 15 janvier.

- Le maintien des rythmes scolaires actuels remettrait-il en cause la gratuité des TAP ?

Mme Daoulas informe que la municipalité reçoit à ce jour 50 € par enfant pour les TAP mais précise qu'elle ignore encore si cette dotation sera encore valable à la rentrée prochaine : cette information sera connue qu'après le mois de janvier. (vote de la loi de financement)

Est-il envisager de demander l'avis aux parents sur la possibilité de revenir à la semaine de 4 jours ?

Mme Daoulas rappelle qu'un questionnaire vient d'être mis en ligne sur le portail famille à destination des familles sur cette question justement. Les parents élus se plaignent du délai très court pour répondre. Mme Daoulas explique que le délai de réponse est court (jusqu'au 30 novembre) car la municipalité n'a que jusqu'au 15 janvier pour donner sa réponse à M Nizan (IEN). Les parents demandent de

refaire un nouvel envoi de ce questionnaire aux familles au cas où ce dernier serait allé dans les mails indésirables et qu'un lien soit mis aussi sur le site de l'école.

Mme Daoulas accepte.

L'équipe enseignante se prononce à l'unanimité pour un retour à la semaine de 4 jours car le temps scolaire de l'après-midi est trop court pour être suffisamment profitable aux élèves

- Problème de bagarres : Quelles solutions pouvons-nous mettre en place pour régler le problème

Mme Daoulas signale à son tour qu'une formation « gestion des conflits a été suivie par une personne de la mairie , elle espère que cela portera ses fruits. La mise en place de médiateur comme envisagé lors du précédent conseil d'école est en cours de réflexion, les délégués venant juste d'être élus.

- Serait-il possible d'harmoniser les règles entre le scolaire et périscolaire ?

Mme Daoulas précise qu'elles sont normalement les mêmes et vient souvent à l'école afin de le rappeler aux personnels de l'école. Cependant les parents élus se plaignent que le personnel ne dise rien en cas d'infraction aux règlements et que donc certains enfants en profitent ... Ils insistent aussi sur le fait que ces conflits non résolus à l'école se répercutent en dehors de l'école entre les familles. Les parents élus souhaitent que le personnel réprimande plus les enfants en faute. Mme Daoulas fera dès lundi un rappel aux personnels de la mairie.

- Pourriez-vous faire un rappel aux parents concernant l'horaire de fin de classe?

Les horaires de l'école sont 8h30-12h et 13h45-15h45 ou 15h15. Pour rappel la fin des cours à 12h, 15h45 et 15h15 signifie la fin de la classe et donc cela ne signifie pas 12h, 15h45 et 15h15 au portail. Les cartables doivent être faits pour cette heure. Après les élèves doivent se ranger, mettent leur manteau, les enseignants doivent les accompagner au portail. Mme Bohanne compare les horaires de l'école avec celles du monde du travail et donne un exemple : « si je finis à 15h15 mon travail, je ne peux pas être dans ma voiture à 15h15. Par contre si je commence à 8h30 mon travail je dois être à 8h30 à mon bureau et non dans ma voiture »

- La transition scolaire/périscolaire du midi et du soir : Comment fonctionne-t-elle ?

- → à 12 h → les agents viennent chercher les élèves en classe et les transmission se font à ce moment
- à 13h35 → Jérôme vient voir l'enseignant qui est au portail pour faire la liaison (incident, blessure, ...)
- à 15h15 ou 45 → les enseignants vont voir les animateurs si besoin ou c'est l'inverse. Le mieux serait que Jérôme soit présent au portail pour faciliter les transmissions